

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'exercice 2022  
de no-made l'association  
Café de la place, Place Garibaldi à Nice, le 13 Avril 2023 à 18h**

**Présents :**

16 personnes présentes. Voir la feuille de présence du 13 Avril 2023 en annexe.  
8 pouvoirs

18h15. L'assemblée générale est ouverte par le Président Denis Gibelin qui annonce l'ordre du jour. (voir annexes)

### **1. Rapport financier 2023**

Avoir bancaire aujourd'hui, 7 179,84 euros.

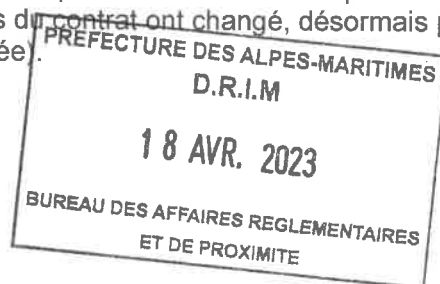
Subvention de 1 500 euros du conseil Départemental, en attente 2 000 euros de la mairie de Cap d'Ail.

L'exposition à la Villa Thuret a permis la rentrée de nombreuses cotisations (700€).

Cotisations qui vont permettre de couvrir les frais de 700 euros pour l'assurance « Responsabilité civile » auprès des courtiers Jutheau et Husson (les termes du contrat ont changé, désormais plus de limitation dans le nombre d'expositions par an ni de durée).

Trois expositions en 2023 :

- La Villa Thuret à Antibes ;
- Villa le Roc Fleuri à Cap d'Ail ;
- L'Arboretum de Roure.



Denis Gibelin demande aux organisateurs des expositions de prévoir à l'avenir un budget prévisionnel. (les photos, les cartels, les affiches, le vernissage, défraiements des artistes, fournitures, déplacements... )

**Le rapport financier a été voté à l'unanimité.**

### **2. Rapport moral 2022**

1. Exposition à la villa le Roc Fleuri à Cap d'Ail, du 4 au 27 Septembre 2022.  
Thème, SUBSTRAT. (Voir Annexe bilan moral)

2. L'Arboretum de Roure. Création d'une Collection Permanente.

Un travail efficace qui a permis d'aérer l'Arboretum et de mettre en valeur le travail des artistes.

Le vernissage à L'Arboretum a eu lieu le 2 Octobre 2022 en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. (Voir Annexe bilan moral)

**Le rapport moral a été voté à l'unanimité.**

### **3. Projet 2023-2024**

A. **La Villa Thuret**, projet en cours.

Organisateurs : Christian Fulcheri et Marie Cagnasso

Le thème : ADAPTATION in rerum natura

Installation du 24 au 28 Avril

Début de l'exposition le 2 Mai.

Vernissage le 4 Juin

Installation pour 5 mois.

## **B. Villa le Roc Fleuri à Cap d'Ail.**

La convention pour l'ouverture au public de la villa à Cap d'Ail se termine en 2023 et ne sera pas renouvelée entre la DRAC et le propriétaire de la villa, Monsieur Cottenot.

En conséquence, plus d'exposition en 2024, donc plus de subvention de la mairie de Cap d'Ail, et plus de siège social pour no-made à la villa.

L'association va devoir trouver un nouveau siège social en 2024.

Prévoir également un rendez-vous avec Monsieur le Maire de Cap d'Ail pour un éventuel futur projet ou futur lieu.

M. Louis Dollé propose comme possible et futur siège social l'adresse de « l'orange bleue » 2 rue de Jussieu à Nice.

Exposition de Septembre 2023.

Denis Gibelin a choisi le thème de **FATRAS**.

Ramassis de paroles, d'écrits, d'idées, amas de choses hétéroclites, mais aussi poème médiéval, à forme fixe qui cultive le non-sens, l'absurde et l'impossible. Un clin d'œil à no-made. (voir Annexes)

## **C. L'Arboretum de Roure**

Un appel à projet a été déposé auprès de la Région, dans le cadre de Carte Blanche.

Le thème : **no-made, la non intervention.**

Il s'agit de s'intéresser à la partie supérieure sauvage de l'Arboretum, « y mettre comme un grand voile protecteur » dit Michèle Ramin, dans l'esprit de Francis Hallé et favoriser les espaces naturels.

Se poser la question de la place de l'artiste dans la nature. Que faisons-nous à l'Arboretum ?

Prendre en compte l'évolution de la perception de l'art dans la nature.

Se placer dans la continuité de la collection permanente.

L'exposition sera temporaire.

L'exposition aura-t-elle lieu si la région ne valide pas le projet ?

## **4. Un futur lieu éventuel proposé par Florent Testa : Barcelonnette ?**

### **Les projets ont été votés à l'unanimité**

Il a été envisagé une réunion du Bureau au mois de juin pour faire le point sur les projets et sur l'avenir de no-made.

## **4. Élection du bureau**

Président : Denis Gibelin

Vice-Présidente : Michèle Ramin

Trésorier : Denis Maletras

Secrétaire : Alain Corneli

Membres du bureau :

Lorenzo Biagi, Charles Cottenot, Louis Dollé, Christian Fulcheri, Clémence Knaébel, Stéphanie Lobry, Nicolas Prischi, Florent Testa.

**Bureau élu à l'unanimité.**

**19H30.** Fin de la réunion.

Secrétaire de Séance : Mary Joly



no-made-l'association

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'exercice 2022

Feuille de présence du 13 avril 2023

	Prénom	Nom	Émargement
1	MARGARET	MICHEL	
2	Alain	BAUDRY	
3	Michèle	RAMIN	
4	Frédère	FALSETTI	
5	Marie France	FALSETTI	
6	Stéphanie	Lobry	
7	CHRISTIAN	SUCHEMI	
8	Mary	SOLY	
9	DENIS	MALETRAS	
10	Denis	GIBENY	
11	Nichèle	KLEIJVEN	
12	Nicolas	PRISCOMI	
13	Lo	MOULIS	
14	FLORENT	TESTA	
15	MAGALI	BRNSO	
16	Lois	Dde	
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			



## **no-made 2022 BILAN moral**

- A. SUBSTRAT au Roc Fleuri Cap d'Ail**
- B. Arboretum de Roure : La Collection Permanente**

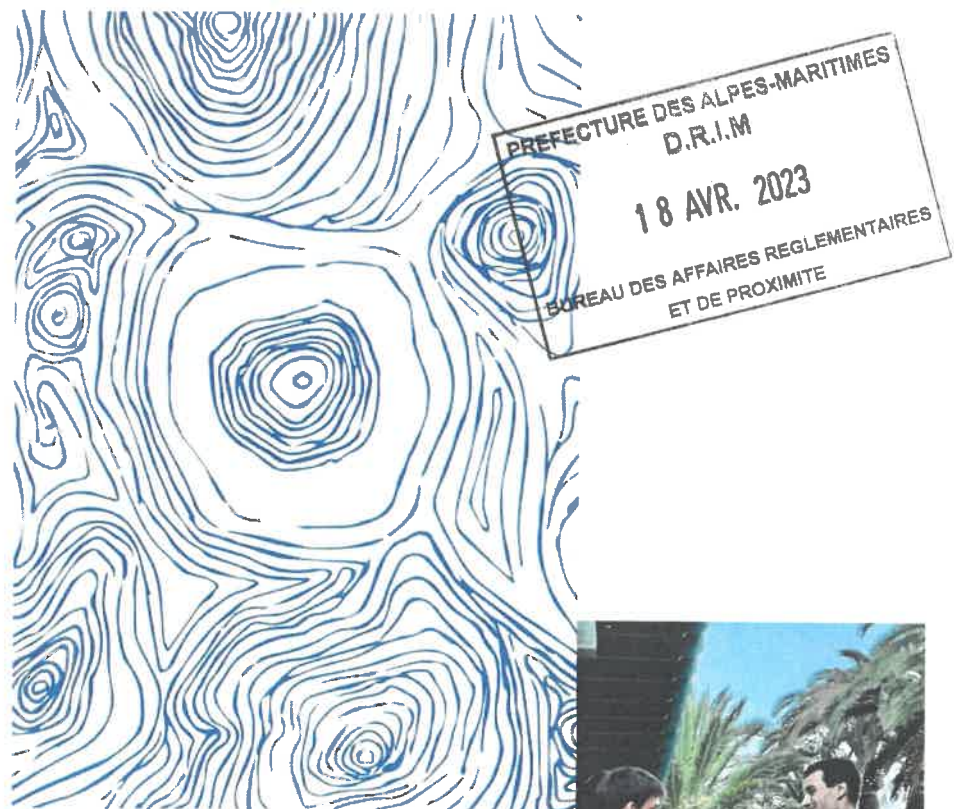
### **A. CAP D'AIL du 04 au 27 septembre 2022**

Les travaux réalisés durant l'année : l'organisation et le commissariat de l'exposition sont délégués à Stéphanie Lobry et Florent Testa.

Les apports et soutiens techniques pour l'installation de l'exposition ont été pris en charge par Alain Corneli, Nicolas Prischi et Denis Gibelin.

La réalisation des visuels a été effectuée par les étudiants du Lycée Gosciny de Drap. Cette conception a fait l'objet d'un concours avec un prix de 200,00€ récompensant le gagnant et remis par no-made-l'association.

#### **Le visuel gagnant**



Remise du chèque de 200,00€ au lauréat par M. Florent Testa



Invitation

no-made-l'association



Monsieur Xavier Beck  
Maire de Cap d'Ail  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil du Département des A.M.  
Monsieur Xavier Delmas  
Adjoint à la Culture et au Patrimoine  
Madame et Monsieur Cottinot  
et les artistes no-made  
vous invitent au vernissage de l'exposition

SUBSTRAT

le vendredi 9 septembre à 17h30  
dans le jardin de la Villa Roc Fleuri  
23 avenue Dr Onimus Cap d'Ail

ouvert tous les jours de 13h à 19h  
Entrée 2€ pour la ville  
Contacts  
Stéphane Lobry 06 27 45 65 12 Florent Testa 06 01 96 41 43 Denis Gabelin 06 99 05 33 85  
no-made.net / no-made.l'association.com



no-made-l'association

DU 4 AU  
27 SEPT  
2022  
EXPOSITION  
SUBSTRAT

VILLA - 23 ROC FLEURI  
ES L'AVENUE DR ONIMUS CAP D'AIL

Anais Aik  
Mona Barbagli  
bas-réville  
Max Bostrom  
Regal Sansa  
Philippe Bresson  
Florent Borgea  
Alain Boudry  
Beno Di Giovanni  
Louis Dollé  
Jagly Duchow  
Claudine Dupuyton  
Christian Futschert  
Denis Gabelin  
Florence Guilleminot  
Hérimy et Julien Gélifoud  
Marly H  
Liselet Johnson  
Beritè Joan  
Michèle Kleinwen  
Clémence Knaebel  
Marie Laroque-Darron  
Stéphanie Lobry  
Laurent Pabillon  
Francis Pohlé  
Evel Monked Reunert  
Tajana Sonjov  
Pauli Stapileton  
Florent Testa  
Fidel Thon  
Stéphanie Lobry  
et Florent Testa  
pour la curation



ouvert tous les jours de 13h à 19h

La rédaction de l'appel à projets, du communiqué de presse et la programmation des performances ont été initiés par les commissaires ; voir annexe Appel à Projets

Installation des œuvres à partir du 22 août 2022 à la Villa le Roc Fleuri.

La communication par les réseaux sociaux a été réalisée conjointement par Florent Testa et Clémence Knaebel.

La tenue du site internet no-made.net a été réalisée par Nicolas Prischi.

La fréquentation totale est de 507 personnes.

L'accueil a été assuré par Renate Best

Le 4 septembre le vernissage en présence de Monsieur Xavier Beck, maire de Cap d'Ail et de M. Xavier Delmas, adjoint à la culture de Cap d'Ail



Des visites régulières ont été organisées durant les week end par les commissaires.



## B. L'arboretum de Roure « Collection Permanente »

Les visuels et les cartels de la Collection Permanente ont été réalisés par Clémence Knaebel et Denis Gibelin.



En 2022, l'Arboretum Marcel Kroenlein et no-made ont réalisé leur souhait de constituer une « Collection Permanente » des œuvres des artistes no-made. Concrètement, chaque artiste dont une ou plusieurs œuvres étaient présentes sur le site de l'Arboretum a été invité à choisir, en concertation avec no-made et l'équipe de l'arboretum, une ou deux œuvres à vocation de figurer dans la Collection Permanente. La Collection Permanente est le reflet de l'engagement de l'Arboretum de continuer à travailler avec les artistes et avec no-made sur la durée, dans le dynamisme d'une collaboration. Voir annexe.

L'Arboretum Marcel Kroenlein de Roure et no-made présentent la

**collection permanente**



Dimanche **2 octobre 2022** à partir de 10h

En présence et sous le Haut Patronage de  
**S.A.S. Le Prince Albert II de Monaco**

L'Arboretum Marcel Kroenlein de Roure & l'association no-made vous invitent à l'inauguration de la collection permanente

En présence de M. Charles André Gressy, Président du Département des Alpes-Maritimes, de M. Jean Claude Linck, Maire de Roure, Conseiller métropolitain de M. Jean Mus, Président de l'Arboretum Marcel Kroenlein de M. Anne Michèle Kamin, Présidente honoraire de l'Arboretum de M. Denis Gibelin, Président de l'association no-made.

À cette occasion nous pourrions découvrir le travail de sortie de résidence de l'artiste Céline Muir.

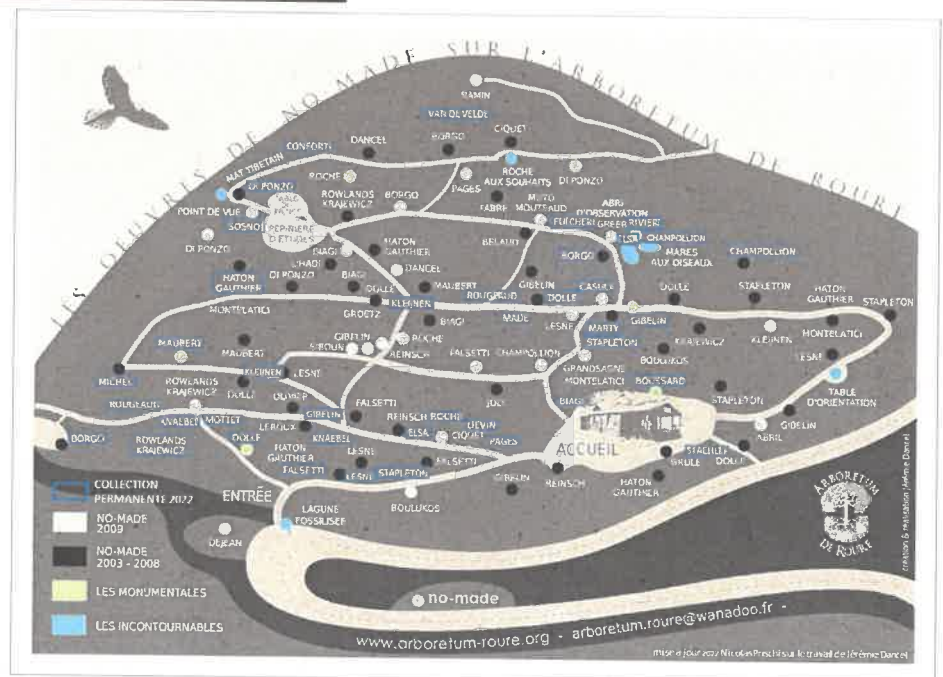




Vernissage de la collection Permanente en  
Présence de SAS Albert II de Monaco



Charles Ange Ginésy, Président du  
Département des Alpes-Maritimes, a visité  
l'Arboretum Marcel-Kroënlein à Roure en  
compagnie de S.A.S. le Prince Albert II de  
Monaco, de Jean-Claude Linck, Maire de  
Roure, de Jean Merra, Maire de Saint-  
Sauveur-sur-Tinée, de Jean Mus et de  
Michèle Ramin, respectivement Président  
et cofondatrice de l'Arboretum



Un grand merci à Michèle Ramin pour l'organisation de cet événement et pour son accueil auprès des artistes no-made.



**Objet** : convocation Assemblée Générale ordinaire 2022 - no-made-l'association  
**Annexes** : appel à cotisation, pouvoir, règlement intérieur, candidature

Bonjour,

En 2022, vous avez soutenu l'association en adhérant, nous comptons sur votre présence et votre soutien pour les projets 2023.

no-made-l'association vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de l'exercice 2022 qui se tiendra :

**Au Café de la Place, 1<sup>er</sup> étage  
Place Garibaldi  
Nice**

**Le jeudi 13 avril 2023 à 18h** conformément à nos statuts, Article 13 - Assemblée générale ordinaire... L'assemblée générale délibère valablement à la majorité des **membres\*** ou représentés quel que soit le nombre de présents...

Voici l'ordre du jour :

1. **rapport financier** exercice comptable 2022
2. **rapport moral** :
  - activités 2022 : présentation bilan des activités de l'Association (Cap d'Ail – Arboretum de Roure).
1. **présentation du budget de l'exercice en cours** ;
2. **renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau** : élection du nouveau bureau et du Président.
3. **Projets 2023 et 2024 avec notamment le point sur les travaux relatifs aux expositions prévues** :
  - à Cap d'Ail ;
  - à l'arboretum de Roure ;
  - à la villa Thuret à Antibes.
6. **Changement de siège social et avenir de l'association.**
7. **Questions diverses**



Vous trouverez le règlement intérieur (annexe 1), le **bulletin d'adhésion 2023** (annexe 2) ainsi que le pouvoir (annexe 3), si vous ne pouvez assister à cette séance, à nous retourner dûment rempli en mentionnant la personne qui vous représentera.

Afin de participer à la vie de l'association et comme les statuts nous y obligent, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre intention de vous présenter à l'élection du bureau en retour du courriel. Le bureau actuel démissionnera. La date limite de candidature est fixée au **31 mars 2023**. (annexe 4).

Vous pouvez également nous faire parvenir vos questions par mail afin que nous puissions y répondre lors de cette Assemblée.

Nous vous rappelons que votre participation financière, sous forme d'adhésion de 30 euros, est plus que jamais indispensable en ces temps de restriction budgétaire (ci-joint bulletin d'adhésion)\*.

Nous vous espérons nombreux et enthousiastes comme à l'accoutumée pour les nouveaux projets qui se profilent.

RDV au jeudi 13 avril 2023  
Cordialement

**Denis Gibelin**





### Annexe 3

Si vous ne pouvez ou ne voulez participer à l'Assemblée Générale du jeudi 13 avril 2023, et si vous souhaitez, néanmoins, être représenté(e), veuillez « donner pouvoir » à l'un des participants à cette Assemblée en remplissant le formulaire ci-dessous et en le renvoyant à l'adresse : [no.made.lassos@gmail.com](mailto:no.made.lassos@gmail.com)

<b>POUVOIR</b> Assemblée Générale ordinaire Du 13 avril 2023	
Je soussigné(e)	
Donne pouvoir à	
Afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association no-made du 13 avril 2023 afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation.	
À	
	signature
Le	

#### Liste des membres en exercice du bureau :

Denis Gibelin : Président

Michèle Ramin : Vice-Présidente

Denis Malettras : Trésorier

Alain Corneli : Secrétaire

Stéphanie Lobry, Christian Fulcheri, Charles Cottenot, Louis Dollé, Nicolas Prischi, Florent Testa, Clémence Knaébel.

**\* est considérée comme membre la personne à jour de sa cotisation annuelle 30€ : formulaire à remplir ci-dessous et à nous retourner le jour de l'Assemblée Générale ou par retour de courrier à**

**Denis Gibelin 33 Bd Stalingrad 06300 Nice**

**\* pour les membres ayant déjà payé la cotisation 2023, ne pas tenir compte de cette sollicitation.**



## Annexe 2

Pour le bon déroulement des activités de notre association, nous vous demandons, à l'occasion du renouvellement annuel de votre adhésion, le règlement d'une cotisation par chèque à l'ordre de

**no-made-l'association**

Le montant de cette cotisation est fixé à 30 €.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Denis Gibelin  
Le Président

## BULLETIN D'ADHÉSION 2023

(Veuillez à remplir lisiblement ce bulletin)

**NOM :**  
**Adresse :**

**Prénom :**

**Ville :**

**Code postal :**

**Téléphone :**

**Mail :**

COTISATION ANNUELLE 30 €

*Chèque n° 22 2445003 B  
à l'ordre de no-made-l'association*

Le montant de la cotisation est fixé à 30€ et ouvre droit à une réduction d'impôt selon l'article 200 et 238bis du Code Général des Impôts



## Annexe 1

### Règlement Intérieur approuvé par l'AG du 1<sup>er</sup> mai 2005

- Article 1 l'adhésion à l'association ne confère pas automatiquement la qualité d'exposant mais les artistes exposants sont tenus de cotiser.

- Article 2 la participation aux événements no-made sera proposée à un comité de sélection formé par le bureau ou les chefs de projet.

**- Article 3 le montant de la cotisation est fixé à 30€ et ouvre droit à une réduction d'impôt selon l'article 200 et 238bis du Code Général des Impôts.**

- Article 4 l'association ne sera pas tenue pour responsable des dégradations et des vols commis sur les œuvres exposées. Les artistes doivent souscrire à une assurance responsabilité civile.

- Article 5 L'Assemblée Générale sera convoquée dans les 3 mois suivants la clôture de l'exercice.

- Article 6 La date de clôture du prochain exercice est fixée au 31 décembre 2023.

## Annexe 4

### CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

**Je désire me présenter à l'élection du Conseil d'Administration de no-made-l'association afin de faire partie du Bureau de ladite association**

Date

Signature